

RECUEIL DES PRIX DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

OPÉRATIONS DOMESTIQUES ET INTERNATIONALES AU 1^{ER} JUILLET 2014

TARIFS EXPRIMÉS HORS TAXE (SAUF INDICATION CONTRAIRE)



. GESTION DU COMPTE	
.1 Services courants	
Envoi d'un chéquier en recommandé avec AR Clôture ou transfert d'un compte courant hors Crédit Mutuel	8,50 € GRATUIT
1.2 Informations	
■ Relevé de compte, envoi postal ■ mensuel ■ autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé	GRATUIT 0,95 €
■ Conservation des extraits de compte au guichet, par trimestre	11,20 €
■ Recherche de documents ou d'opérations, demande de sort ■ Frais de recherche simple ■ Frais de recherche complexe	15,50 € Nous consulter
■ Recherche consécutive à adresse erronée (NPAI)	5,20 €
■ Réédition de mouvements	6,00 €
■ Frais de photocopie	1,00 €
■ Délivrance d'une attestation	9,60 €
Attestation de soldes bancaires	54,00 €
■ Envoi d'une télécopie	7,80 €
■ Photocopie de chèque	6,50 €
1.3 Suivi particulier du compte	
Courrier pour régularisation d'un compte débiteur	13,50 €
■ Commission d'intervention Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision) ■ Frais par opération	8,00 €
■ Frais par saisie (avis à tiers détenteurs, saisie attribution, saisie de valeurs mobilières)	74,00 €
Opposition administrative, dans la limite de 10 % du montant dû au Trésor Public	74,00 €
■ Mise en place de risque et mise en recouvrement	30,73 €
■ Frais service télérelance	11,92 €
2. EUROCOMPTE (abonnement mensuel)	
■ Eurocompte ASSO Tranquillité, à partir de	3,01 €
■ Eurocompte ASSO Confort, à partir de	9,86 €
 Contrats souscrit avant 01/01/2011 Eurocompte ASSO Gestionnaire, à partir de Eurocompte ASSO de proximité et Comité Entreprise, à partir de 	9,80 € 7,36 €



3. ARRETÉ DE COMPTE

■ Chaque arrêté de compte périodique mentionne le Taux Effectif Global appliqué pour la période

■ Intérêts débiteurs

■ TEG des découverts non autorisés

Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire pour les découverts aux personnes morales calculé trimestriellement par la Banque de France publié au Journal Officiel et diminué de 0,05 %.

Calcul des intérêts débiteurs : Trimestriel sur la base des "nombres", d'après la situation quotidienne des soldes en valeur avec la formule suivante : capitaux en valeur x nombre de jours x taux/365

Commissions de risque Commission de plus fort découvert Le taux de cette commission est soumis au plafond calculé trimestriellement par la Banque de France Commission limitée à la moitié des intérêts débiteurs du trimestre	0,50 %
Commissions de gestion Frais de tenue de compte association, par arrêté (trimestre par défaut) Commission de mouvement (ou de compte), taux maximum Frais d'écriture (par écriture) Fusion de comptes (par trimestre et par compte fusionné) Edition d'échelles, l'unité Frais d'édition d'échelles détaillées complémentaires, l'unité Commission de non utilisation de crédit	Nous consulter 2,00 % 0,07 € 7,90 € 5,40 € 1,00 %

4. MOYENS DE PAIEMENT

■ Définitions et informations pratiques

- Normes Européennes d'identification des comptes pour la mise en place de virements
- BIC (Bank Identifier Code) : Identifiant de la banque
- IBAN (International Bank Account Number) : Identifiant d'un compte
- Imputation des frais
 - Option OUR : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement,
 - Option SHARE: l'émetteur du virement paie les frais de sa banque, tous les autres frais sont à la charge du bénéficiaire,
 - Option BEN: l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.
 Si le virement a été émis avec option SHARE ou BEN, le montant crédité peut être différent du montant nominal.
- À ces tarifs, il convient d'ajouter pour tous les virements émis ou reçus, la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que les frais relatifs à une intervention particulière.
- Directive sur les Services de Paiement

Compte tenu des nouvelles restrictions en matière d'options de frais impliquées

par la Directive sur les Services de Paiement :

- les pays concernés : les 28 pays de l'Union Européenne + la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein
- les devises concernées : EUR, DKK, GBP, SEK, PLN, CZK, HUF, BGN, RON, NOK, ISK, CHF, LTL, HRK
- les ordres ne sont plus ni émis ni reçus avec l'option BEN mais sont automatiquement transformés par nos soins en option SHARE avec application de nos frais et de ceux des correspondants
- les ordres transmis avec l'option OUR seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité
- Les Virements Européens "UE" respectent les conditions suivantes :
 - être libellés en euros d'un montant inférieur ou égal à 50 000 €.
 - être opérés au sein des 28 pays de l'Union Européenne + la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et la Suisse
 - permettre un traitement automatisé grâce au BIC et à l'IBAN du bénéficiaire
 - être, par défaut, en frais partagés (option SHARE)
- Les Virements SEPA respectent les conditions suivantes :
 - être libellés en euros,
 - être opérés au sein des 28 pays de l'Union Européenne + la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la Suisse et Monaco
 - permettre un traitement automatisé grâce au BIC et à l'IBAN du bénéficiaire
 - être obligatoirement en frais partagés (option SHARE)

4. MOYENS DE PAIEMENT

4.1. Movens de paiement - Les encaissements

4.1.1 Moyens de paiements domestiques

4.1.1 Moyens de palements domestiques	
■ Espèces ■ Versements d'espèces	GRATUIT
■ Chèques ■ Images chèques saisies au guichet (SBF - Sauf Bonne Fin) ■ Chèques remis	GRATUIT
Nêcessitant un traitement spécifique (muté, mal signé, mal endossé) Retourné impayé	7,40 € GRATUIT
■ Effets: lettre de change ou billet à ordre ■ Encaissement	
Télétransmission Commission de remise Commission de service par effet remis Paoier Paoier	GRATUIT 0,32 €
 Commission de remise Commission de service par effet 	4,65 € 3,25 €
 Effets remis en Crédit Après Encaissement (CAE) Télétransmission Commission de remise 	GRATUIT
Commission de service par effet remis Papier Commission de remise	15,00 €
Commission de service par effet remis Escompte Télétransmission	15,00 €
Commission de remise Commission de service par effet remis	GRATUIT 0,32 €
Papier Commission de remise Commission de service par effet Commissions additives	4,65 € 3,25 €
Commission d'endos* Commission d'usance (si délai > 92 jours)* Minimum de perception d'agios par effet ou commission forfaitaire par effet (effet inférieur à 800 €)*	0,60 % 1,50 % 6,50 €
* Les commissions ci-dessus se cumulent s'il y a lieu Autres commissions • Demande de prorogation, réclamation, modification* • Effet remis retourné impayé * Les commissions ci-dessus s'appliquent quel que soit le type de contrat et se cumulent s'il y a lieu	12,00 € 12,00 €
Cession de créances professionnelles pratiquée par la Caisse Suivi de bordereaux Suivi d'une créance Incidents sur cessions : impayé, règlement partiel Procédure : relance, notification, refus de notification Prorogation de créances CM-CIC Factor	7,60 € 3,80 € 12,75 € 12,75 € 12,75 € Nous consulter
■ Virements ■ Virements reçus (SBF) • Crédit en compte	GRATUIT













■ Prélèvements	
■ Gestion des n° d'émetteur Banque de France	
 Mise en place d'un N° d'émetteur BdF (NNE/ ICS-Identifiant Créancier SEPA) 	35,00 €
 Procédure de changement sur N° d'émetteur Banque de France Migration NNE vers ICS 	Nous consulter GRATUIT
■ Papier	GNATOTI
Commission de remise	GRATUIT
Commission de service par prélèvement ordinaire	3,25 €
 Commission de service par prélèvement accéléré 	3,30 €
Encaissement de prélèvements européens SEPA	
 Télétransmission ou Internet Commission de remise, par fichier 	GRATUIT
Commission de remise, par nichier Commission de service par prélèvement SDD Core	0,25 €
Commission de service par prélèvement SDD B2B	Nous consulter
■ Numérisation et archivage des mandats	Nous consulter
Autres services (conversion RIB, format, enrichissement)	Nous consulter
Prélèvement remis et retourné impayé	7,80 €
.1.2 Moyens de paiement transfrontières, européens et internationaux (Export)	
Espèces	
■ Vente en compte de devises au guichet	1,60 €
Chèques	
■ Crédit immédiat Sauf Bonne Fin "SBF" *	
Commission d'encaissement Minimum	1,00 ‰ 14.20 €
Maximum	14,20 € 55,00 €
■ Crédit Après Encaissement "CAE" *	35,00 €
Commission spécifique CAE (en sus de la commission d'encaissement SBF)	19,90 €
Maximum	55,00 €
* + Frais éventuels du correspondant	
Effets	
■ Effets libres	
Commission d'encaissement	0,10 %
– Minimum – Maximum	15,00 €
■ Effets documentaires	93,00 €
Commission d'encaissement	0,20 %
- Minimum	72,50 €
- Maximum	210,00 €
Virements recus	
■ Virements européens "U.E." (SHARE, OUR ou BEN) et SEPA	GRATUIT
 Commission pour BIC/IBAN manquant ou erroné 	8,50 €
■ Autres virements internationaux	
Commission de rapatriement	8,30 €
 Commission de correction (coordonnées erronées) Frais du correspondant (toutes options de frais) 	2,05 € Frais réels
1.1.3 Prestations communes aux opérations domestiques et transfrontalières	Trais reeis
· · · · · ·	400.5
Délivrance d'un avis de crédit papier complémentaire	4,00 €
Consultation d'un avis de crédit sur banque à distance	GRATUIT
Recherches, demandes de sort	
■ Recherche simple	15,50 € Nous consulter
Recherche complexe	Nous consulter
Commissions sur chèques ou effets "étranger"	
■ Impayé * ■ Intervention	20,10 €
■ Intervention ■ Port Sécurisé	24,15 € 36,50 €
■ Port Non Sécurisé	8.00 €
■ Modification	24,15 €
* + Frais éventuels du correspondant	
+ Trais eventueis du correspondant	

4.2 Moyens de paiement - Les paiements 4.2.1 Moyens de paiement domestiques	
■ Chèques	
Chèque de banque ou certifiéOppositions	10,10 €
Sur un chèque	15,15 €
Sur une série de chèques	29,70 €
Avec Assur'carte	GRATUIT
■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	13,50 €
 Plafond de frais par chèque rejeté pour défaut de provision Chèque inférieur ou égal à 50,00 € 	30,00 €
• Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
■ Incident chèque autre réseau (mise en place ou suppression)	19,10 €
■ Paiement d'un chèque en période d'interdiction	19,25 €
■ Effets : lettre de change ou billet à ordre	
■ Règlement d'effets ■ Rejet d'un effet domicilié	GRATUIT 12,00 €
■ Envoi d'un relevé papier des LCR à payer	2.00 €
Accès au relevé des LCR à payer via le service DVI (Documents Via Internet)	GRATUIT
■ Virements	
■ Occasionnel	
• Interne	GRATUIT
Externe Saisi sur CMUT Direct ASSO	GRATUIT
- Saisie effectuée par votre Caisse (avec RIB)	3,50 €
■ Permanent	,
• Interne	GRATUIT
 Externe Mise en place ou modification dans CMUT Direct ASSO 	GRATUIT
Mise en place au guichet	5,25 €
 Modification au guichet 	2,50 €
- Par virement	GRATUIT
■ Sur liste, télétransmis ou saisi sur CMUT Direct ASSO	
 Commission de remise, par fichier Commission de service par virement 	GRATUIT 0,08 €
Sur liste, papier	0,00 €
- Commission de remise	GRATUIT
- Commission de service par virement	1,10 €
■ Virement Orienté Trésorerie (V.O.T.)	
- télétransmis - papier	6,25 €
papier■ Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF)	8,25 €
- télétransmis	5,15 €
- Saisie effectuée par votre Caisse	7,15 €
Option express (supplément perçu en cas de dépassement de l'heure limite)	3,00 €
■ Virement émis revenu rejeté, par unité	5,35 €
Prélèvements	CDATIUT
■ Frais de mise en place d'un prélèvement ■ Paiement d'un prélèvement	GRATUIT GRATUIT
Opposition ou révocation de prélèvement	20,00 €
■ Rejet pour défaut de provision	
 Prélèvement ≤ 20,00 € Au-delà de 20.00 € 	Montant du prélèvemen 20.00 €
	20,00 €
■ Prélèvement SEPA Direct Débit (SDD) • Prélèvement SEPA sauf désaccord	Nous consulter
Prélèvement SEPA saur desaccord Prélèvement SEPA avec accord préalable	Nous consulter

4.2.2 Moyens de paiement Transfrontières, Européens et Internationaux (Import)	
■ Espèces ■ Achat en compte de devises au guichet	1,60 €
■ Chèques ■ Commission de transfert ■ Rejet de chèque émis à l'étranger	13,80 € Idem chèque domestique
■ Effets ■ Effets libres ■ Commission de transfert ■ Commission d'encaissement ■ Minimum ■ Maximum	13,80 € 0,05 % 15,30 € 57,80 €
 Effets documentaires Commission de transfert Commission d'encaissement Minimum Maximum 	13,80 € 0,10 % 100,00 € 212,30 €
■ Virements émis ■ Virements émis - SEPA • Saisi au guichet • Saisi dans CMUT Direct ASSO • Télétransmis	3,50 € GRATUIT
- Commission de remise, par fichier - Commission de service par virement Virements "Union Européenne" émis - VUE	GRATUIT 0,08 €
Si virement SHARE et non automatisable Si virement OUR et automatisable Si virement OUR et non automatisable + frais supplémentaires du correspondant Autres virements internationaux Virement ordinaire	Nous consulter 5,10 € 20,50 €
 CMUT Direct ASSO ou télétransmission Saisie effectuée par votre Caisse (commission additive) Commission de correction (coordonnées erronées) Frais du correspondant (toutes options de frais) Virement de trésorerie émis CMUT Direct ASSO ou télétransmission 	9,45 € 12,95 € 2,05 € Frais réels 9,80 €
- Saisie effectuée par votre Caisse	13,30 €
 Prestations annexes Virement transfrontière express, frais supplémentaires Demande de justificatif de paiement Commission pour émission d'un chèque, frais supplémentaires Frais de dossier et de conseil Rejet réalisé par la banque du bénéficiaire (frais Crédit Mutuel) 	8,25 € 20,45 € 16,25 € 8,45 € 24,45 €
4.2.3 Prestations communes aux opérations domestiques, transfrontalières et inter	nationales.
Délivrance d'un avis de débit papier complémentaire	4,00 €
Délivrance d'un avis de débit sur banque à distance	GRATUIT
■ Recherches, demandes de sort ■ Recherche simple ■ Recherche complexe	15,50 € Nous consulter
Commission supplémentaire en cas de change	7,60 €
Commission supplémentaire pour virement émis avec BIC et/ou IBAN manquant ou erroné. (Virement non automatisable)	8,50 €
■ Commissions sur chèques ou effets "étranger" ■ Intervention ■ Port Sécurisé ■ Port Non Sécurisé ■ Modification ■ Bon de cession	24,40 € 36,50 € 8,00 € 24,40 € 49,00 €

5. MONÉTIQUE

5.1 Cartes

■ Cotisations annuelles ■ BusinessCard MasterCard ou Visa Business ● Par option supplémentaire (synthèse, statistiques)	52,80 € 9,00 €
 BusinessCard Executive MasterCard ou Visa Gold Business Par option supplémentaire (synthèse, statistiques) 	127,00 € 9,00 €
■ MasterCard ou Visa à débit immédiat (!) ■ MasterCard ou Visa à débit différé (!) ■ MasterCard "pour les Autres" à débit immédiat ■ MasterCard "pour les Autres" à débit différé ■ Gold MasterCard, Gold MasterCard "pour les Autres" ou Visa Premier (!) (2) ■ World Elite/Platinum MasterCard (!) ■ Visa Infinite ■ MasterCard Online (!), Visa Online (!) ■ Cirrus (!) ■ Carte de dépôt ■ Choix du visuel carte, à partir de (!) Carte supplémentaire sur le même compte : demi-tarif sur la carte la moins chère. (2) Y compris cartes sans contact MasterCard PayPass et Visa PayWave. (!) Cette carte n'est plus commercialisée.	37,00 € 46,20 € 37,00 € 46,20 € 127,00 € 263,00 € 315,00 € 28,00 € 21,20 € 7,60 € 4,00 €
■ Paiements et retraits par carte (compte en euro) ■ Opérations (paiements ou retraits GAB) en euros dans l'UE ■ Autres opérations ● Commission fixe	GRATUIT
Par paiementPar retrait GABCommission sur montant	0,33 € 3,30 €
 Pays membres de l'Union européenne + Suisse Autres pays ■ Perception maximum 	1,00 % 2,25 % 8,20 €
Gestion des cartes Reconfection d'une carte Réédition d'un code confidentiel Mise en place d'un plafond exceptionnel Blocage de carte Opposition par le porteur pour perte ou vol Avec Assur'Carte Opposition par la banque pour usage abusif	12,50 € 5,40 € 5,00 € 16,10 € 18,80 € GRATUIT 35,10 €
5.2 Encaissements	
5.2.1 Matériel	
■ Terminaux de Paiement Électronique - TPE ■ La gamme des TPE du Crédit Mutuel permet à chaque professionnel • De trouver l'équipement adapté à son activité et à son usage • De faciliter les paiements de ses clients • De sécuriser les opérations ■ Cette gamme intègre • La location mensuelle et l'assistance téléphonique • Les dépannages sur site (pièces, main d'œuvre et déplacement) ■ Tarif selon type d'équipement	Nous consulter
■ Offres spécifiques aux professions de santé ■ Location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Electroniques : Télétransmission, contrôle des remboursements	Nous consulter
■ Location d'Editeur Lecteur de Chèques – ELC	Nous consulter
■ Carte Monetico Resto	Nous consulter
5.2.2 Commission sur encaissement des paiements	
■ P@iement sécurisé sur Internet (TPE Virtuel)	Nous consulter
■ PnF (paiement en 3, 4, 5, 10 fois)	Nous consulter
■ Forfait mensuel petit remettant (moins de 1000 euros de flux mensuels)	8,00 €
Option petits montants (transactions de moins de 15 euros)	Nous consulter

6. TÉLÉMATIQUE	
CMUT Direct ASSO: La banque sur le Net* Services Internet, par mois: * Hors coût de communication ou forfait pour l'accès à Internet = CMUT Direct ASSO, par mois* = CMUT Direct ASSO Confort, par mois* * Supplément pour gestion base tiers Gestion d'une base de mandats de prélèvements = jusqu'à 100 mandats = au-delà de 100 mandats Supplément si abonnement prélevé sur RIB externe, par mois	1,00 € 8,34 € Nous consulter GRATUIT Nous consulter 10,00 €
■ Certification Ksign RGS**, facturé pour 3 ans, par an	53,00 €
■ Option Hub Transferts pour CMUT Direct ASSO Confort Saisie et gestion de fichiers + transferts, par mois ■ Mono banque ■ Multi banques EBICS T (Transport) jusqu'à 50 comptes ■ Multi banques EBICS T (Transport) au-delà de 50 comptes ■ Multi banques EBICS TS (Transport et Signature) maxi. 5 signataires et 50 comptes ■ Multi banques EBICS TS (Transport et Signature) plus de 5 signataires ou 50 comptes ■ Transmission de la banque vers le client, par ligne	15,00 € 40,00 € Nous consulter 65,00 € Nous consulter 0,06 €
■ EBICS, logiciel client, par mois ■ Service EBICS T (Transport) jusqu'à 50 comptes ■ Service EBICS T (Transport) au-delà de 50 comptes ■ Service EBICS TS (Transport et Signature) maxi. 5 signataires et 50 comptes ■ Service EBICS TS (Transport et Signature) plus de 5 signataires ou 50 comptes ■ Transmission de la banque vers le client, par ligne	40,00 € Nous consulter 65,00 € Nous consulter 0,06 €
■ Transfert par Internet, par mois ■ Service Tweb, par mois ■ Transmission de la banque vers le client, par ligne	10,00 € 0,06 €
■ Services télématiques ■ DOMITEL (serveur vocal)	GRATUIT
Télétransmission en direct avec les experts-comptables, par mois	Nous consulter
Service d'alerte sur compte Forfait, 10 alertes sms ou mail, par mois, Alerte supplémentaire: Sms supplémentaire mail supplémentaire nail supplémentaire	2,00 € 0,20 € 0,15 €
Service coffre numérique Par Giga-Octets et par mois	1,50 €



7. CRÉDITS ET GARANTIES	
7.1 Crédits de fonctionnement	
7.1.1 Facilités de caisse, découverts supplémentaires	
■ Mise en place de la ligne • Taux maxi sur montant accordé • Montant minimum ■ Modification de la ligne • Taux maxi sur montant accordé • Montant minimum	1,00 % 36,00 € 1,00 % 18,00 €
7.1.2 Dossiers crédits à court terme – SOUPLESSE PRO	10,00 0
Mise en place	
Taux maxi sur montant accordé Montant minimum	1,00 % 36,00 €
■ Réexamen annuel de la ligne • Taux maxi sur montant accordé • Montant minimum	0,50 % 18,00 €
7.2 Crédits d'investissement	
■ Frais de mise en place	Nous consulter
■ Modularité des crédits	50,00 €
■ Lettre de relance lors d'un impayé sur prêt	13,50 €
■ Modification d'un prêt sans avenant	7,30 €
7.3 Engagements par signature, garanties	
Actes de cautionnement Frais d'établissement d'actes E-caution Bad Commission forfaitaire acte simple Commission forfaitaire acte complexe Gestion annuelle de la caution (perception trimestrielle) Minimum par trimestre	25,00 € 45,00 € 145,00 € 1,50 % 10,00 €
Commission d'avenant Intervention liée à une mainlevée Acte simple Acte complexe Récapitulation des commissions perçues	40,00 € 40,00 € 95,00 € 27,00 €
■ Cautions professionnelles (Agents immo., transactions sur immeubles, fonds de commerce) ■ Gestion annuelle de la caution (perception trimestrielle) • Minimum par trimestre	de 0,50 % à 1,50 % 10,00 €
■ Information annuelle des cautions (par client) * ■ 1 à 3 lettres ■ 4 à 9 lettres ■ 10 lettres et plus * Art. L 313-22 du Code Monétaire et Financier	44,00 € 110,00 € 220,00 €
Gestion des garanties Prise de garanties Nantissement avec ou sans huissier, selon nature de la garantie Gage sur véhicule Renouvellement ou substitution de garantie, selon objet Frais de délégation d'assurance Mainlevée d'hypothèque ou d'inscription de garantie, selon nature et objet Mainlevée gage sur véhicule	Nous consulter Nous consulter Nous consulter Nous consulter 30,00 à 200,00 € Nous consulter
7.4 Opérations documentaires	
Frais relatifs aux opérations de crédits et remises documentaires Consultables dans la Convention Clarté Professionnels.	

8. OPÉRATIONS DIVERSES	
■ Renseignements commerciaux ■ Domiciliation connue (+ Frais réels) ■ Sans domiciliation bancaire ou étranger (+ Frais réels)	11,60 € 26,50 €
■ Gestion assistée de trésorerie	Nous consulter
■ Centralisation de trésorerie	Nous consulter
■ Gestion des réclamations : Numéro Vert 0 800 883 883 (appel gratuit depuis poste fixe)	



Information de la clientèle concernant la garantie des dépôts dans les établissements de crédit

"Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts dans les conditions et selon les modalités définies par la loi du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière et par ses textes d'application".

Bonne exécution des contrats - Réclamations

Les demandes du client portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la banque, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la banque sont à formuler, soit directement auprès des guichets de la banque, soit par courrier ou par courriel. L'adresse Email de la banque est disponible sur le site www.creditmutuel.fr. Le client peut aussi appeler le numéro dédié numéro Cristal : 0 969 360 505 (appel non surtaxé).

DATES DE VALEUR STANDARD DES OPÉRATIONS COURANTES "PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES"



Chaque opération est affectée d'une date de valeur. Son calcul s'effectue à partir de "J", majoré ou minoré selon les cas d'un nombre de jours ouvrables (JO), ou calendaires (JC). "J" est défini comme suit :

- date de règlement* : date afférente aux échanges financiers interbancaires,
- date de traitement* : date d'exécution par nos soins.

OPÉRATIONS	BASE DE CALCUL "J" = DATE DE	+/-
Moyens de paiement domes		
Espèces		
Retrait au guichet	traitement	
Versement au guichet	traitement	
Chèque		
Emis	traitement	- 1 JO
Remis	traitement	+ 1 JO
Impayé en retour	règlement	- 1 JO
Chèque de banque		
Emis	traitement	
Remis	traitement	+ 1 JO
Virement		
Emis		
Unitaire	traitement	
Permanent	traitement	
Sur liste	traitement	
Réglementé	règlement	
Trésorerie	règlement	
Rejet de virement	règlement	
Recu	règlement	
Prélèvement et Télérègleme		
Emis	règlement	
Impayé en retour	valeur d'origine	
Recu	règlement	
Effet	regienient	
Encaissement	règlement	
	regienieni	
Impayé en retour	ràgiomont	
Rejet avant date de règlement	règlement	
Rejet après date de règlement	jour de rejet	
Paiement Cartes	règlement	
Paiements et retraits	.1(1.1)	
Carte à débit immédiat	débit en compte	
Carte à débit différé	dernier jour ouvrable du mois	
Opérations sur titres		
Ordres de bourse France		
Achat	exécution	
Vente	exécution	+ 3 JC
Ordres de bourses étrangère	S	
Achat	règlement	- 1 JC
Vente	règlement	+ 1 JC

OPÉRATIONS	BASE DE CALCUL "J" = DATE DE	+/-
Opérations à l'international		
Encaissement - Export		
Virement		
Sans change dans l'E.E.E.	règlement	
Sans change hors E.E.E.	règlement	+ 1 JO
Avec change	règlement	+ 2 JO
Virement de trésorerie	règlement	
Chèque		
Crédit immédiat Sauf Bonne Fin	traitement	+ 4 à 10 JO selon pays
Crédit Après Encaissement		
Sans change	traitement	+ 1 JO
Avec change	règlement	+ 2 JO
Effet		
Sans change	traitement	+ 1 JO
Avec change	traitement	+ 2 JO
Remise documentaire		
Sans change	règlement	+ 1 JO
Avec change	traitement	+ 3 JO
Paiement - Import		
Virement		
Sans change dans l'E.E.E	traitement	
Sans change hors E.E.E	traitement	- 1 JC
Avec change	traitement	- 1 JC
Virement de trésorerie	règlement	
Chèque		
Sans change	traitement	- 1 JC
Avec change	règlement	- 1 JC
Effet		
Sans change	traitement	- 1 JC
Avec change	traitement	- 1 JC
Remise documentaire		
Sans change	traitement	- 1 JC
Avec change	traitement	- 1 JC

* dans le cadre des heures limites.

Ne sont pas considérés comme jours ouvrables, les samedis et dimanches, les jours fériés

et les jours de fermeture des systèmes de paiement.



Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 2 093 710 080 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.